

Les « bons » et les « mauvais » musulmans en Israël.

Eléonore Merza (IIAC-LAIOS / De-Colonizer)

Avril 2017

Le fantasme de la cinquième colonne, les Palestiniens deviennent les ennemis de l'intérieur

Un peu plus de 25% de la population israélienne n'est pas juive. Cette catégorie « non juif », qui compte en fait « tous ceux qui ne sont pas juifs » est éparse et revêt des réalités sociologiques fort différentes. Tous les non-juifs ne sont pas, par exemple, musulmans. Elle est d'ailleurs présentée par le Bureau Central des Statistiques comme « Arabes et ou toute autre religion que Juif ». Environ 20,9 % sont catégorisés comme « Arabes », tandis que 4,6% de la population est catégorisées sous l'énigmatique étiquette « Autres ».

Parmi ces non-juifs, cette catégorie excluante de tous ceux « qui ne sont pas », on trouvera par exemple les quelques 4500 Tcherkesses du pays, les quelques 130 000 Druzes, mais aussi des femmes philippines dont l'écrasante majorité travaille dans le soin aux personnes âgées. On y trouve aussi des Thaïlandais, venus remplacer à bas coût la main d'oeuvre palestinienne des Territoires occupés à qui l'on refuse désormais les permis de travail en Israël. Parmi ces « non-juifs », il y a encore des Russes, ceux dont la filiation maternelle juive est établie sont juifs « de plein droit » tandis que beaucoup d'autres, qui étaient « assez juifs » pour faire leur *aliyah*¹ et venir grossir les rangs de la population non palestinienne, mais qui ne sont toutefois « pas assez Juifs » selon la *Halakha*, la loi religieuse juive. En effet, la loi sur l'acquisition de la nationalité (dans laquelle les termes de « citoyenneté » et de « nationalité » sont d'ailleurs utilisés de façon synonymique) a été, depuis 1970, élargie aux enfants et petits-enfants d'une personne juive, au compagnon d'un enfant de juif. C'est sous ce statut qu'on immigré la grande majorité des *olim* (ceux qui font leur *aliyah*) d'ex-URSS. Pour la loi religieuse qui ne reconnaît que la transmission du judaïsme par la mère, ils ne sont pas considérés comme des Juifs authentiques, ou pour reprendre une expression usitée en hébreu, ils ne sont pas des Juifs « casher ».

Parmi ces non-juifs, la composante majoritaire (environ 20%) est évidemment palestinienne, catégorisée comme « Arabe israélienne ». Le taux de croissance de la population est estimé à environ 2% par an et le traitement particulier de la minorité palestinienne tient à deux facteurs. D'une part, les liens – souvent familiaux – qu'elle entretient avec les populations des Territoires Occupés et des réfugiés dans les pays

¹ Littéralement la « montée », le terme désigne l'immigration des juifs en Israël. L'*aliyah* est le fondement de la politique démographique du projet sioniste.

voisins² (ils sont donc considérés par « essence » déloyaux; entretenant des liens avec des puissances étrangères « ennemies » etc.) et d'autre part, et surtout, son statut de « minorité majoritaire » sur le territoire.

Le caractère ethnique de l'État d'Israël est considéré comme étant en danger face à la démographie palestinienne. On retrouve une rhétorique partagée par l'ensemble de l'extrême droite européenne et assez proche de celle du « grand remplacement » par exemple. En Israël, ce genre de discours est cependant loin d'être l'apanage de la seule extrême droite et on assiste à une inclinaison radicale de la politique israélienne après la seconde *Intifada* (fin septembre 2000) et les émeutes d'octobre³.

L'esplanade des mosquées (*Haram al-Sharif*), située sur le mont du Temple à Jérusalem est considérée comme sacrée par les Musulmans et abritent deux haut lieux de l'islam : le Dôme du Rocher (*Qubbat As-Sakhrah*) et la Mosquée Al- Aqsa (*al-Jamaâ al-Qibli*). C'est un lieu saint pour les trois religions monothéistes qui s'accusent mutuellement de vouloir le contrôler et d'y pratiquer des excavations pour endommager les monuments des uns et des autres. Aussi, lorsqu'Ariel Sharon y effectue une visite, la population palestinienne, qui considère cette visite comme une provocation, est en ébullition. Dans la journée, des affrontements entre manifestants palestiniens et police israélienne éclatent sans faire de morts. Mais le lendemain, au cours de nouveaux affrontements, sept Palestiniens sont tués par balle. Le Haut comité arabe en Israël appelle la population palestinienne du pays à la grève générale, pour à la fois marquer sa solidarité avec les victimes et réaffirmer le caractère musulman et sacré de Jérusalem-Est et du monument, le lendemain, dimanche 1er octobre 2000.

Particulièrement suivies et combatives, les manifestations sont reconduites les 2 et 3 octobre. Le pays est bloqué, les Israéliens perdent patience au volant de leurs véhicules coincés dans les embouteillages monstres provoqués par les manifestations. Ehud Barak, alors premier ministre, donne l'ordre de mettre fin au mouvement et au blocages « par tous les moyens possible ». Le bilan sera lourd, douze Palestiniens (un de Gaza et onze « d'Israël ») vont être tués et on comptera des centaines de blessés. Mais ces émeutes vont surtout marquer une inflexion à la fois dans la perception populaire de cette frange de la population et dans les représentations politiques.

Ces émeutes sont construites puis décrites par une partie des médias qui reprend le discours de l'État, comme une « *Intifada* de l'intérieur » ou comme une jonction – supposée évidente – entre Palestiniens vivant dans les frontières de 1967 et ceux des Territoires Occupés, et en particulier de Cisjordanie d'où démarra la seconde *Intifada*. Pour la première fois, les Israéliens découvrent que ceux qu'ils appellent les « Arabes israéliens » sont en fait une composante du peuple palestinien, et se sentent trahis par cette population à laquelle ils pensent *sincèrement* accorder un traitement égal. Parce qu'ils ne les connaissent pas véritablement. Ils vivent parfois pas très loin, ils se croisent

² On estime, par exemple, que les camps de réfugiés contiennent au Liban 201 357 personnes et 92 560 en Syrie [P.Chagnollaude, P. Blanc et S.A Souiah, *Palestine, la dépossesion d'un territoire*, L'Harmattan, 2007].

³ Rouhana et Sultany, 2003, p.6.

parfois au supermarché, mais ils ne vivent pas ensemble, leurs enfants ne vont pas dans les mêmes écoles, ils ne peuvent légalement pas se marier en Israël.

74% du public juif interrogé après les émeutes considèrent que le comportement des citoyens palestiniens est une « trahison »⁴. Dès lors, l'establishment va axer ses discours sur une *désisraélisation* de la population palestinienne et va multiplier les déclarations de dénigrement et l'ériger au rang d'ennemie de l'État. Ces émeutes vont également être l'occasion d'insister sur l'identité juive d'Israël comme nécessaire réponse à la déloyauté supposée des citoyens musulmans.

Dans son sermon hebdomadaire sur la radio de l'armée, Ovadia Yossef – leader spirituel du Shass, le parti religieux traditionaliste sépharade — connu pour ses déclarations très acerbes contre les laïcs, les femmes, les homosexuels et les Palestiniens, comparent ces derniers à de la vermine qui « (...) *se reproduit comme des insectes (...) et grouille comme des fourmis (...)* »⁵. En pleine course à l'investiture travailliste et alors qu'il était interrogé par la chaîne américaine ABC sur la politique israélienne dans les Territoires Occupés, le député Avraham Burg expliquait que les israéliens vivaient « *dans un système de valeur occidental* » mais qu'il était parfois difficile de l'appliquer au Proche-Orient décrit comme « (...) *un autre hémisphère, de fondamentalistes islamiques, de bombes humaines, de kamikazes, de tueurs, de kidnappeurs, de gens que vous n'aimeriez pas que votre fille épouse (...)* »⁶.

Pour certains universitaires palestiniens, les émeutes d'octobre marquent une césure franche et assumée de la politique de citoyenneté. Nadim Rouhana et Nimer Sultany, par exemple, notent qu'en août 2002, le ministre de l'Intérieur, Eli Yishaï, a révoqué la citoyenneté israélienne d'habitants palestiniens sur la base d'allégation faisant état d'aide à la préparation d'attentats sur le territoire, et argumentent qu'un citoyen juif d'Israël – même en cas de grande offense à la sécurité de l'État – ne s'est jamais vu retirer sa citoyenneté. Ils concluent sur l'idée que la nouvelle hégémonie énonce la citoyenneté comme un privilège conditionnel conféré par l'État⁷.

C'est tout logiquement à partir du contexte de ce début des années 2000 et l'émergence de la seconde *Intifada* (dite *Intifada Al-Aqsa*) que les Tcherkesses et les Druzes mais également l'État israélien vont mettre en place des modalités explicites de distinction. Pour les communautés, il s'agit avant tout de prouver qu'elles ne sont pas partie prenante de ce processus de rébellion et de dénonciation, il s'agit aussi d'insister sur le fait qu'ils ne sont pas Palestiniens, ni ne soutiennent le peuple palestinien. Pour l'État il faut désormais prouver que Juifs et non-Juifs peuvent, malgré tout, vivre ensemble, et asseoir l'affaiblissement de l'ensemble minoritaire en invoquant la trahison des uns opposée à la loyauté des autres.

⁴ Conclusions présentées par Sever Plotzker, « Loyal to Palestine, Want to Live in Israel », *Yediot Aharonot* (supplément week-end du 6 octobre 2000)

⁵ Agence France Presse, le 27 juillet 2001.

⁶ Cité dans Nadim Rouhana et Nimer Sultany, 2003, *op.cit.*, p.17.

⁷ Nadim Rouhana et Nimer Sultany, 2003, *op.cit.*, p.6

Groupes périphériques et inégalités: des minorités « préférées » ?

Dès 1957, et un an après que les députés druzes entérinent la conscription obligatoire des hommes de la communauté à l'armée nationale, l'État d'Israël reconnaît cette dernière comme une communauté religieuse autonome. La politisation des identités collectives doit encourager le séparatisme vis à vis des Palestiniens⁸.

Ce discours de reconnaissance des particularismes trouve une forte résonance chez des populations, comme les Druzes et les Tcherkesses, en forte carence de reconnaissance à la fois juive et palestinienne au quotidien. Et si cette politique de distinction va essentiellement s'adresser à ces deux groupes, elle a également pu être mise en œuvre au sein d'un même groupe ethnique. Ainsi, les Bédouins – dont les tribus sont réparties en deux groupes principaux dans le Néguev et en Galilée – ne bénéficieront pas des mêmes budgets et reconnaissance pour le développement de leur communauté. Les citoyens palestiniens-bédouins installés en Galilée sont effectivement plus exposés à la culture israélienne et bénéficient des infrastructures du nord du pays, et sont discursivement opposés à ceux du désert du Néguev qui se définissent comme « plus traditionnels » et qui abandonnent moins rapidement leur mode de vie.

Les mécanismes à l'œuvre dans les communautés druzes et tcherkesses sont indissociables tant ces deux groupes sont perçus comme un ensemble homogène. Dès 1948, les officiels israéliens ne cessent de multiplier les déclarations dans lesquelles sont fait état de la participation des deux communautés à la défense et au développement de l'État. Mais longtemps, ces déclarations s'adressent aux groupes eux-mêmes et bénéficient de peu de diffusion à l'extérieur des deux communautés.

De même que des représentants de l'État, qu'ils soient députés ou ministres, n'ont jamais rechigné à rendre visite aux villages druzes – et notamment lors des célébrations ou dans des sanctuaires – la présence d'officiels israéliens est aussi régulièrement observée dans les villages tcherkesses.

Les 15 et 16 août 2007, j'assiste au « Festival international tcherkesse » de Kfar Kama, lorsque le maire me remet personnellement une invitation, je constate que les deux jours de festivités sont co-organisés par le *matnass* (centre social) et le Conseil local de Kfar Kama, le Conseil de préservation du patrimoine israélien et le Ministère des sciences, de la culture et des sports. Pour l'occasion, la communauté reçoit la troupe de danse « Alfaros » de Turquie et un musicien du Caucase, Azmi Buzkurat. Le stade du village est plein, sur les gradins je retrouve l'intégralité des habitants de Kfar Kama et de très nombreux habitants de Reyhaniya, le second village tcherkesse d'Israël, qui ont fait le trajet pour l'occasion. La scène est installée au milieu du stade et plusieurs rangs de fauteuil en plastique ont été installés pour recevoir les invités importants.

Une délégation de Tcherkesses de Turquie est présente, le président du Club culturel tcherkesse « Djan » offre un tableau représentant des danseurs au maire de Kfar Kama et ce dernier commence son allocution de bienvenue devant un parterre d'officiels, d'abord en tcherkesse puis en hébreu. Les premiers rangs sont occupés par les *t'xhamadas* des villages, la délégation turque, les maires de Kfar Kama et de Reyhaniya. Je reconnais

⁸ Kais Firro, 2005, p. 217.

également des dignitaires druzes que j'avais déjà rencontré l'année précédente pour le spectacle de fin d'année du *matnass* (centre communautaire). Un impressionnant dispositif policier et militaire est déployé à l'entrée du village et aux alentours du stade, j'aperçois en bonne place des députés et des ministres. Pendant plus d'une heure, les intervenants vont se succéder à la tribune avant le début du spectacle. Le maire de Reyhaniya, Mamdukh Gush, remercie au nom des deux villages, la troupe et énumère la liste des invités prestigieux des festivités, en n'oubliant ni de les remercier ni de rappeler les postes qu'ils occupent.

Yitzhak Aharonovitch, ministre du tourisme et membre d'Ysrael Beitenu, un parti d'extrême droite donc, est le premier à prendre la parole sur scène. Il remercie les maires et la communauté pour l'avoir invité à cette soirée qui s'annonce « traditionnelle et merveilleuse ». Le député de Kadima Isaac Ben-Israël lui succède et rappelle le « plaisir qu'il a d'être à Kfar Kama ce soir ». C'est Yossi Feldman, le directeur général de la Société de préservation des sites de l'héritage d'Israël, qui intervient ensuite pour rappeler que les villages tcherkesses doivent être intégrés à l'histoire du pays et rappelle le projet de rénovation du maison « traditionnelle » du centre historique du village, il promet que les villages seront bientôt de « hauts lieux touristiques » et vante les retombées économiques pour la communauté. Le druze Majallie Whbee, Ministre adjoint des Affaires Étrangères, puis son frère Samir Whbee, conseiller du Premier ministre pour les minorités, se succèdent pour rappeler le destin commun des deux communautés en Israël et rappeler que les Tcherkesses sont « *un petit peuple mais qui a une grande histoire* ».

Dans le public, il y a d'ailleurs de nombreux Israéliens. Beaucoup sont coiffés de kippa, l'un d'eux m'explique qu'il trouve la culture tcherkesse « magnifique » et « authentique » et m'explique qu'il est très sensible à cette communauté « *qui fait tellement pour conserver ses traditions alors que la situation est difficile* ». Il a rencontré un habitant de Kfar Kama lorsqu'il servait dans l'armée et était resté en contact avec lui depuis toutes ces années. Il est accompagné de son épouse qui s'émerveille de ce que les Tcherkesses « *parlent parfaitement hébreu et sans accent!* ».

Ma voisine à qui je fais part de mon étonnement devant la présence de tous ses représentants politiques, n'est, elle, pas surprise. Elle m'explique:

Leur présence, c'est bien la preuve que nous sommes particuliers. Ils nous remercient pour notre loyauté, nous avons soutenu l'État depuis le début, c'est normal qu'ils soient là. Nous sommes habitués à leur visite, ce n'est pas rare que les officiels se déplacent au village, c'est leur façon de nous dire qu'ils nous considèrent comme des israéliens à part entière.

Depuis la création de l'État, les gouvernements successifs ont encouragé le développement d'identités collectives particulières, accordant des statuts différenciés de minorités religieuses, ethniques ou culturelles. Historiquement, c'est la communauté druze qui a le plus tôt bénéficié d'une politique de distinction, la fabrication d'une tcherkessité

israélienne répond aux mêmes mécanismes mais elle arrive plus tardivement, notamment en raison de sa plus faible démographie. Et si l'État pouvait marquer une reconnaissance du particularisme religieux des Druzes, ce dernier ne peut être le levier de la distinction tcherkesse. Les Tcherkesses se définissent et sont reconnus comme musulmans, et à ce titre ils sont membres à part entière de l'*Umma*, ils partagent même avec l'écrasante majorité des musulmans de l'espace israélo-palestinien une appartenance à la branche sunnite de l'islam. Ce n'est donc pas en faisant appel au ressort religieux que pouvait s'opérer la politique israélienne de distinction envers la communauté, elle s'est donc principalement exercée par la mise en exergue d'un particularisme culturel et la reconnaissance d'une histoire particulière. Et les Tcherkesses d'Israël y sont d'ailleurs très sensibles. Lors de mes toutes premières visites à Kfar Kama, un habitant me déclarait d'ailleurs :

Israël est le seul pays où nous sommes reconnus en tant que Tcherkesses à part entière (...) dans les autres pays, on a essayé de nous assimiler, ici nous pouvons être pleinement Tcherkesses et comme nous l'entendons, personne ne vient nous dire comment être Tcherkesse.⁹

À de nombreuses reprises, des membres de la communauté en Israël m'ont tenu ce genre de propos, le cadre israélien leur permet de vivre ce qu'ils considèrent comme la forme la plus aboutie de leur tcherkessité. Souvent, je les ai également entendu expliquer que contrairement à d'autres communautés tcherkesses – et celles voisines du Proche-Orient en particulier –, ils étaient ceux qui avaient le mieux réussi à conserver leur langue et à vivre « *comme dans le Caucase* ». Le contexte géopolitique et diplomatique israélien a effectivement contraint la communauté à, à la fois se replier et vivre entre elle, tandis que parallèlement elle ne cesse de devoir négocier et légitimer sa place dans le pays. Elle représente sans doute la seule communauté sommée de répondre à de telles injonctions. Parmi les reproches les plus régulièrement formulés à l'égard des *autres* Tcherkesses, la disparition du groupe et l'assimilation occupent une place importante. Les mariages mixtes sont désormais monnaie courante dans les diasporas tcherkesses, en particulier en France et en Turquie. En Syrie et en Jordanie, même s'ils sont nombreux, ils ne représentent pas encore la norme communautaire. Mais dans ces pays, la vie citadine et l'intégration des communautés tcherkesses à la communauté nationale ne représente pas les mêmes enjeux et réponds à des mécanismes différents.

Comme partout en Israël, dans les villages tcherkesses, l'entre-soi et la distinction sont les normes. Il faut, à la fois, être Israélien tout en affirmant être Tcherkesse et être Israélien c'est avant tout ne pas être Palestinien. Entre dynamiques tantôt d'inclusion tantôt d'exclusion, la communauté et l'Etat travaillent de concert à l'élaboration de la distinction.

⁹ Entretien A.G, Kfar Kama, le 12 avril 2006.